

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Le mois de janvier s'est déroulé dans un contexte sanitaire tendu suite au retour des vacances, après des fêtes de fin d'année synonymes de brassages plus importants : le nombre des contaminations sur l'ensemble du territoire est toujours très élevé. Cette situation s'est encore aggravée suite à l'apparition du variant anglais. Des mesures fortes de protection et de prévention doivent être enfin prises par les autorités ministérielles...les personnels professeurs et AESH attendent toujours.

Le ministre a lui-même un peu modifié sa fable qu'on pourrait appeler «il y a plus de risque à la maison puisque le virus circule peu dans les écoles».

Le SNUipp et la FSU n'ont cessé de plaider pour un protocole véritablement protecteur. Nous alertons depuis juin sur la nécessaire anticipation, les besoins en personnel ou matériel ainsi que les programmes d'enseignements à adapter.

Tout en ne répondant sur aucune de ces urgences, le ministre continue de dérouler sa politique maintes fois rejetées par la profession avec en plus, ce mois-ci :

- une parodie de concertation enrobée du mot Grenelle,
- la destruction annoncée des programmes de maternelle,
- la préfiguration de la suppression de la politique nationale d'Education Prioritaire.

C'est la continuité du mépris affiché et assumé par le pouvoir en place pour nos métiers et pour le service public en général.

L'objectif est clair : détruire le cadre national de certaines politiques, déposséder de leur professionnalité les enseignants et imposer le new management public comme politique de gestion de tous les personnels.

Les collègues ont été les grands oubliés des protocoles sanitaires depuis des mois. Qu'en est-il de la vaccination ? M. Blanquer a annoncé sur RTL «*au plus tard en mars*», puis sur France Info «*avril-mai*» avant de finir par dire, sur Europe 1, «*dès que leur âge le leur permettra*»...en résumé, nous ne sommes pas prioritaires. C'est une injustice de plus, particulièrement pour les collègues de maternelle alors que les études montrent que le variant anglais se transmet plus rapidement.

Nous insistons monsieur le directeur académique, les personnels enseignants et AESH qui sont en première ligne dans les classes doivent être prioritaires ! C'est une protection des individus bien entendu mais c'est en protégeant les personnels que vous protégerez les écoles des fermetures de classe. Fermetures que le SNUipp n'a jamais souhaité, ne souhaite toujours pas...mais cela ne peut pas se faire au prix de la santé de nos collègues !

L'Éducation nationale, disait le premier ministre, est «*choyée par la majorité*». Les récentes conclusions du Grenelle de l'Éducation lèvent définitivement tout doute :

- rémunération au mérite qui supprime l'avancement collectif, transparent et même moins inégalitaires depuis PPCR.
- contractualisation par école sous couvert de pseudo-autonomie comme ce qui se déroule dans les académies de Nantes, Marseille et Lille pour l'Education Prioritaire.
- directions d'écoles transformées en «chefs» via un statut bien que toute la profession ait rejeté cela. Et lors des manifestations contre la Loi Blanquer en 2019, et par les directions d'école ayant répondu au questionnaire ministériel lancé en 2020 après le suicide de notre collègue Christine Renon.

Il y a quelques jours, nous apprenions que 200 millions d'euros n'ont pas été dépensés par le ministère sur le budget 2020 (en 2018 c'était déjà le cas donc le contexte sanitaire ne l'explique pas)...200 millions rendus à Bercy pendant que ce jour, lors de ce CTSD, nous allons devoir batailler pied à pied pour obtenir une ouverture de classe améliorant les conditions d'enseignements des élèves et les conditions de travail des personnels. Avec ces 200 millions, nous aurions par exemple pu doubler le nombre d'ERSEH en maintenant les postes et missions des CAS-EH. Nous aurions pu octroyer un salaire plus décent aux AESH, leur verser la prime REP/REP+...les idées ne manquent pas.

200 millions, c'est aussi la moitié des 400 millions d'euros que le ministre met sur la table pour sa soit-disante revalorisation historique. Ce qui sera historique c'est que 69 % des professeurs ne seront pas augmentés !

Et que dire de la prime d'équipement dont le montant est ridicule. Oui, ridicule, et ce sont des enseignant-es qui paient depuis des années leurs ordinateurs, imprimantes, cartouches d'encre et téléphones portables qui vous le disent. Et tout cela à la veille d'un fort probable reconfinement !

Bien entendu, aux oubliettes la loi de programmation pluriannuelle que le ministre nous faisait miroiter, avec le cynisme qu'on lui connaît, afin de faire passer sa réforme des retraites. Réforme que la FSU et les syndicats dans leur ensemble souhaitent voir enterrée !

En Seine-Saint-Denis plus qu'ailleurs, les habitants souffrent des conséquences, psychologiques, sociales et économique de la crise... plus que jamais, les services publics sont indispensables et «*quoi qu'il en coûte*», comme le répétait le président de la république au printemps dernier !

Nous avons besoin d'enseignant-es et d'AESH en nombre, de formation, d'une Éducation Prioritaire ambitieuse, d'enseignant-es spécialisé-es RASED mais pas uniquement ! L'annonce de la suppression des CAS-EH, en groupe de travail vendredi dernier, se répand comme une onde de choc. L'inclusion des élèves en situation de handicap est difficile et les CAS-EH, spécificité dont la Seine-Saint-Denis peut être fière, permet de soutenir, conseiller, accompagner les collègues, les élèves et leurs familles.

Supprimer cette mission désorganisera encore plus les écoles et les circonscriptions car personne ne croit au fait que les enseignant-es pourront s'auto former pour s'auto conseiller. Ils-elles seront encore plus seul-es, isolé-es et parfois en grande souffrance face aux inclusions difficiles.

Les CPC, déjà surchargés, ne pourront assurer cette mission car l'improvisation à ses limites. Enfin, nous savons que cela aura une conséquence sur les RASED que vous souhaitez voir fonctionner en «pôle ressource»...et tout cela sans réel impact positif pour les ERSEH.

Nous nous opposons fermement à cette suppression et sommes engagés dans un plan d'actions afin de maintenir ces postes. Nous nous opposons à votre volonté, monsieur le directeur académique, de vouloir «normaliser notre département» pour qu'il entre dans le cadre national alors que celui-ci, qui souffre tellement des inégalités, a tant besoin d'être réparé, soutenu, investi par les services de l'État.

Le SNUipp et la FSU tiennent aux cadres nationaux des politiques mais nous sommes pour des applications intelligentes à l'échelle de chaque territoire.

Concernant la loi de 2005, les postes de CAS-EH en étaient des exemples. Une «PIALisation» ne peut s'appliquer avec tableur Excel sans réflexion. En supprimant ces postes de façon autoritaire, vous remettez en cause ce qui avait été, en 1994, pensé et concerté avec les personnels pour répondre au mieux aux besoins des élèves handicapés, comme indiqué, dans le cadre «du nouveau contrat pour l'école». Avec cette mesure vous supprimez toutes les interventions pédagogiques au sein des écoles (intervention dans les classes auprès des élèves, conseil aux enseignants, formation, installation des AESH, accompagnement des AESH dans les classes, participation à des réunions menées par les directions d'écoles, aide à la constitution du dossier MDPH 1^{ère} demande...). Lorsque vous avez réuni les CASEH pour leur annoncer la suppression de ce poste, vous avez répondu que les ERSEH pourraient s'occuper de ces dossiers 1^{ère} demande et assisté aux REE, ce qui est contraire au BO du 17/08/2006 qui cadre les missions des ERSEH.

Le dédoublement des GS en REP+ se fait au détriment des seuils dans les autres classes de maternelle comme d'élémentaire. La mesure «CP/CE1 à 12» n'ayant que très peu de réalité dans notre département, malgré ce qu'en dit M. Blanquer dans les médias. La co-intervention étant le plus souvent la réalité de ce dispositif, on peut légitimement en interroger la pertinence. Comme l'on peut interroger l'efficacité de l'inclusion des élèves handicapés ou allophones dans des classes aux effectifs gonflés au-delà des seuils pour permettre l'affichage d'une mesure ministérielle. Vous devez tenir compte du déficit d'investissement que nos élèves subissent de la maternelle à l'Université.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU revendique l'abaissement des effectifs dans toutes les classes et le maintien des décharges de direction spécifiques à notre département. A l'issue du mouvement initial, grâce à ces décharges « améliorées », seul un petit nombre de directions restent vacantes.

La création d'une nouvelle circonscription pour Noisy-le-Grand est une nécessité, que cela se fasse à moyens constant n'est pas acceptable.

Le SNUipp et la FSU s'opposent également à la décentralisation des services de médecine scolaire de l'Éducation nationale aux départements. Ce projet signerait l'abandon d'une politique de santé définie dans le cadre de l'Éducation nationale (encore !) et signifierait, pour les médecins et infirmières scolaires, un transfert vers la Fonction publique territoriale synonyme de dislocation de leur collectif de travail.

Mardi dernier, les infirmières étaient massivement en grève aux côtés de plus de 30% des professeur-es des écoles. Nous étions en grève pour plus de moyens, la défense de nos métiers et une revalorisation nécessaire. Ce sont plus de 8 000 personnes qui ont manifesté à Paris, et dans des dizaines de villes en France. C'est de la défense du service public qu'il s'agit.

Nous avons une nouvelle fois dit notre rejet de la politique gouvernementale en matière d'éducation, l'urgence d'un véritable plan d'urgence pour l'école

Nous vous remercions de votre attention.